

COLLOQUE INTERNATIONAL

QUELLES FORÊTS VOULONS-NOUS DEMAIN ?

Le Forestier à la croisée des chemins

21 MARS 2019

LILLE

HÔTEL DE RÉGION



LIVRET DE PRÉSENTATION



Journée internationale des forêts



Feel Wood
Forêt Pro Bos



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt



hout
info bois





9h30

INAUGURATION OFFICIELLE

DANS LE SALON

Par **Xavier BERTRAND**, Président du Conseil Régional Hauts-de-France

ou **Jean-Michel TACCOEN**, Conseiller régional délégué à l'environnement

André PARFONRY, Directeur du Carah Asbl

Geert BRUYNSEELS, Chef de projet vente de bois durable de l'Agence flamande pour la Nature et la Forêt

10h10

INTRODUCTION

DANS LE SALON

PAGE 5

- LA GESTION FORESTIÈRE AU QUÉBEC ET SON ACCEPTABILITÉ SOCIALE, PARTAGEONS-NOUS LES MÊMES PROBLÉMATIQUES ?

Mario ST-LAURENT, Directeur des communications au Conseil de l'industrie forestière du Québec

11h00

LES CONFÉRENCES

- UN USAGE DU BOIS DÉCONNECTÉ DE LA RESSOURCE LOCALE ?

Pascal TRIBOULOT, Lorraine INP

DANS LE SALON

PAGE 6

Pierre MARTIN, Fédération interprofessionnelle belge du bois énergie

DANS L'HÉMICYCLE

PAGE 7

- QUELLES RÉACTIONS FACE À L'AUGMENTATION DES BESOINS EN BOIS ?

Kris VERHEYEN, UGent

DANS LE SALON

PAGE 8

Bertrand SERVOIS, UCFF-les Coopératives Forestières

DANS L'HÉMICYCLE

PAGE 9

12h30

BUFFET transfrontalier offert

REMISE DES PRIX du concours photo « Forêt et Biodiversité »

Par **Denis CHEISSOUX**

DANS LE SALON

TRADUCTION
FRANÇAIS-NÉERLANDAIS
SIMULTANÉE

DANS L'HÉMICYCLE

FRANCOPHONES
UNIQUEMENT



13h30 LES CONFÉRENCES

- QUELLE ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES COUPES EN FORÊT ?

Christine FARCY, UCLouvain **DANS LE SALON** **PAGE 10**

Maxime LEONET, Daverdisse **DANS L'HÉMICYCLE** **PAGE 11**

Corinne DÉMOTIER-ARQO, Germaine **DANS L'HÉMICYCLE** **PAGE 12**

- ÉCOLOGIE ET GESTION FORESTIÈRE ; OÙ PLACER LE CURSEUR ?

Frederik VAES, Bruxelles environnement & **Sylvain DUCROUX**, ONF **DANS LE SALON** **PAGE 13**

Hervé LE BOULER, France Nature Environnement **DANS L'HÉMICYCLE** **PAGE 14**

15h00 PAUSE CAFÉ

15h30 TABLE RONDE **DANS LE SALON** **PAGE 15**

Faut-il se priver d'une ressource locale répondant aux enjeux sociétaux en construction et énergie ? Comment mieux connecter le matériau bois que l'on utilise et la gestion des forêts pour produire ce bois ? La futaie irrégulière est-elle vraiment la solution à tous les problèmes ? La biodiversité forestière est-elle le fruit ou la victime de la gestion forestière ?

Mario ST-LAURENT, Hervé LE BOULER, Pascal TRIBOULOT, Frederik VAES, Kris VERHEYEN, Antoine d'AMÉCOURT (Président de FRANSYLVA France et du CNPF) et Paul-Emmanuel HUET (Directeur exécutif de PEFC France)

16h50 CLÔTURE DE LA JOURNÉE **DANS LE SALON**

Monsieur René COLLIN, Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et délégué à la Grande Région

Madame Barbara POMPILI, Présidente de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée Nationale (sous réserve du calendrier parlementaire)

LA FORÊT EST UN ENSEMBLE D'ARBRES

PETITS OU GRANDS, À FEUILLES OU À AIGUILLES, JEUNES OU ÂGÉS.

C'EST UN MILIEU
INDISPENSABLE À NOTRE BIEN-ÊTRE.

DANS NOS SOCIÉTÉS OCCIDENTALES,
LES BESOINS NE CESSENT D'AUGMENTER
EN MATÉRIAU BOIS ET EN ÉNERGIE RENOUVELABLE.
IL EN EST DE MÊME EN CE QUI CONCERNE
LE RÔLE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

ALORS, S'IL EST VRAI QUE
LES GOUTTES D'EAU FONT LES GRANDES RIVIÈRES,
L'ENSEMBLE DE NOS BOIS ET FORÊT REPRÉSENTENT
UN ENJEU VITAL POUR LA SOCIÉTÉ.

LA QUESTION QUE L'ON SE POSE AUJOURD'HUI C'EST
**« QUELLES FORÊTS
VOULONS-NOUS DEMAIN ? »**

LA GESTION FORESTIÈRE AU QUÉBEC ET SON ACCEPTABILITÉ SOCIALE, PARTAGEONS-NOUS LES MÊMES PROBLÉMATIQUES ?

10h10



11h00

L'industrie forestière est un secteur d'avenir pour le développement d'énergie verte et dans la production de produits écoresponsables. Elle joue également un rôle majeur pour améliorer le bilan de nos forêts dans la captation de gaz à effet de serre. Pourtant, au Québec, l'industrie forestière a été, ces dernières années, mal perçue par la population. Comment convaincre les gouvernements d'investir dans notre secteur d'activité alors que nous sommes perçus négativement ? Comment convaincre la population que nous représentons une solution de développement durable, alors que nous sommes des "coupeurs d'arbres" poumon de la planète ?



Mario ST-LAURENT

Directeur des communications
au Conseil de l'industrie
forestière du Québec et
membre du Collectif Une forêt
de possibilités



Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

Mario St-Laurent a occupé plusieurs postes de conseiller politique auprès des ministres de l'Éducation, du Travail et des Transports sous divers gouvernements au Québec. Il a également produit un long métrage primé en 2004 par le Bayard d'Or du meilleur film francophone au Festival international de film de Namur. En 2013, il a été directeur de cabinet du ministre des Transports sous le gouvernement de Mme Pauline Marois. Depuis 2015, il assume les fonctions de directeur des communications et des relations gouvernementales pour le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ).

UN USAGE DU BOIS DÉCONNECTÉ DE LA RESSOURCE LOCALE ?

11h00



11h45

Si chacun s'accorde à penser que la forêt est, par nature, une réponse aux problématiques environnementales, le bois matériau de construction, source d'énergie, et bientôt matière première pour l'extraction de molécules vertes, joue un rôle tout aussi majeur dans ces défis planétaires. Le bois est devenu un matériau stratégique dans l'économie mondiale. De nouveaux usages voient le jour ; rares sont les matériaux de construction « renouvelables », rares sont les matériaux capables de stocker le carbone, rares sont les matériaux présentant une diversité d'applications potentielles aussi vaste. C'est sans doute parce que l'arbre pousse en silence que nous sommes longtemps restés sourds face à cette évidence. Les aménités de la forêt et la production de bois ne sont pas inconciliables, elles sont l'une et l'autre, plus que jamais indispensables et complémentaires !



Pascal TRIBOULOT

Directeur de Lorraine INP (Institut national polytechnique) et
Directeur honoraire de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois



Pascal Triboulot, professeur des universités de classe exceptionnelle et ancien directeur de l'Enstib (École nationale supérieure des technologies et industries du bois), est aujourd'hui directeur de Lorraine INP. Il est maître de conférences en génie civil et mécanique mais sa thématique de recherche couvre un large spectre, avec le bois comme dénominateur commun : la mécanique de la rupture, l'usinage, la tribologie puis la mécanique des structures bois. Il est l'un des grands noms de la filière forêt-bois, connu et reconnu en France et à l'étranger.

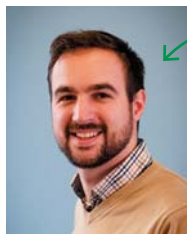
UN USAGE DU BOIS DÉCONNECTÉ DE LA RESSOURCE LOCALE ?

11h00



11h45

En passant par la construction jusqu'au papier, le bois est un matériau polyvalent qui bénéficie d'innovations continues et dont les résidus de transformation peuvent aussi être valorisés en combustible. C'est une ressource disponible localement en quantité et qualité. Bien que limitée, cette ressource est renouvelable dans un cycle infini, pour autant que sa gestion, et surtout son exploitation, le permette. La relative rapidité du cycle du carbone forestier, comparativement au carbone issu des stocks fossiles, permet de positionner le bois comme un combustible de choix dans le cadre de la nécessaire diminution de nos émissions nettes de CO₂. Il participe à plus de la moitié de la production d'énergie renouvelable en Europe. Comment sa place pourrait-elle évoluer dans un futur énergétique encore d'avantage orienté vers le renouvelable ? Quelle sera la capacité de la ressource à suivre cette évolution ?



Pierre MARTIN

Secrétaire de la FEBHEL-
Fédération interprofessionnelle
belge du bois énergie



Bio Ingénieur en Gestion des Forêts, Pierre Martin a été chef de projet dans une entreprise belge de fabrication de panneaux MDF et HDF. En 2014, il est engagé chez ValBiom en tant que chef de projet «bois-énergie» et Facilitateur Bois-énergie pour le service public de Wallonie. Depuis 2018, il représente les entreprises du secteur «bois-énergie» en tant que Secrétaire Général de la Fédération Interprofessionnelle Belge du Bois-énergie – la FEBHEL.

QUELLES RÉACTIONS FACE À L'AUGMENTATION DES BESOINS EN BOIS ?

11h45



12h30

La Flandre compte actuellement environ 150 000 hectares de forêts, dont 15% seulement sont des forêts anciennes. La forêt et la biodiversité en Flandre sont soumises à de fortes pressions environnementales (acidification, eutrophisation, dessiccation...) générés par le changement climatique et l'utilisation anthropique. La question importante que nous devons nous poser est la suivante : comment gérer cela à l'avenir ? Pour cela, il est nécessaire d'obtenir des objectifs de biodiversité fondés sur des bases scientifiques qui tiennent compte du contexte (changeant). Quel est l'état actuel de la biodiversité en forêt flamande ? Quel est l'impact de la récolte de bois sur la biodiversité ? Quel avenir pour cette biodiversité ?



Kris VERHEYEN

Professeur en écologie forestière
et gestion forestière (UGent), chef
du laboratoire Forêt et Nature



Kris Verheyen est professeur d'écologie forestière et de gestion forestière à l'Université de Gand, département Environnement. Ses recherches portent sur l'impact du « global change » sur les écosystèmes forestiers et sur les relations entre la biodiversité et le fonctionnement des forêts.

Sur la base de ces informations, il sera étudié comment les gestionnaires peuvent intervenir dans les forêts pour les rendre plus résilientes et résistantes, pour garantir l'offre d'un large éventail de services écosystémiques, pour aujourd'hui et demain.

QUELLES RÉACTIONS FACE À L'AUGMENTATION DES BESOINS EN BOIS ?

11h45



12h30

Les attentes de la société sont-elles les mêmes que ses besoins ? Est-ce la première fois dans l'histoire où l'on demande à la forêt française de produire plus ? Le matériau bois répond aux nécessités fondamentales de l'homme : se loger, se chauffer et bien d'autres ... cela ne suffit plus, il faut raconter l'histoire de la production forestière, de sa gestion et répondre à la question : respectons-nous la vie présente et à venir de nos forêts ? Si on ne prend pas au sérieux ces questions, la place est libre pour la caricature, le jugement général et définitif. La forêt est une valeur positive pour l'économie, la société et l'environnement. Ses techniques de production, ses méthodes de travail s'adaptent aux évolutions du monde actuel, et prennent en compte celles du climat. Les orientations de production doivent cependant rester le fruit de l'intelligence de l'homme, de son expérience, de son courage et de sa persévérance.

**Bertrand SERVOIS**

Président de l'Union des
Coopératives Forestières
Française



Ingénieur agronome de formation, Bertrand Servois engage une carrière professionnelle dans l'informatique de gestion. Propriétaire forestier et actif dans la gouvernance des forêts privées depuis plusieurs décennies, il est notamment membre du bureau national du Syndicat Fransylva depuis 2015, Président de la coopérative UNISYLVA depuis 2014, Président de l'UCFF-les Coopératives Forestières et Vice-président de France-Bois-Forêt depuis 2018.

QUELLE ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES COUPES EN FORÊT ?

13h30



14h15

Partant du constat d'une difficile acceptabilité sociale de la gestion forestière, et plus particulièrement de la coupe des arbres, la présentation exposera les résultats d'études sur les représentations sociales de la forêt afin d'identifier les représentations sociales susceptibles d'être problématiques à une acceptabilité de la coupe des arbres. Ensuite, il s'agira de comprendre comment l'actualité climatique, la singularité des questions forestières, le contexte médiatique actuel et le modèle de communication qui y domine, ont pu participer à l'émergence de ces résistances vis-à-vis de la gestion forestière. Enfin, l'exposé proposera quelques pistes de réflexion destinées à repenser la communication forestière pour être mieux comprise par le grand public.



Christine FARCY

Docteur en sciences
agronomiques, chercheur
et chargée de cours invité à
l'UCLouvain.



Christine FARCY mène des recherches dont le fil rouge est l'évolution des relations entre l'homme et la forêt. Son dernier ouvrage « Forestry in the Midst of Global Change », paru en novembre dernier chez Taylor and Francis, s'intéresse à l'évolution de la foresterie dans un monde urbain, global et tertiaire.

QUELLE ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES COUPES EN FORÊT ?

13h30



14h15

La forêt peut être une source de revenus importants pour certaines communes. Ce qui en fait un patrimoine de choix dans lequel il faut continuer à investir malgré les défis sociétaux et climatiques toujours plus grands. De nombreuses initiatives peuvent être entreprises au niveau communal pour améliorer la cohabitation entre les différents utilisateurs de la forêt et mettre en avant cette ressource de bois locale. Néanmoins, la communication reste le meilleur outil qu'une commune peut mettre en place pour mieux faire comprendre et accepter la gestion forestière et les coupes qui en découlent.



Maxime LEONET

Bourgmestre de Daverdisse



Ingénieur Industriel Electromécanicien, gérant d'une entreprise de constructions métalliques, Président du Collège de Police Semois et Lesse et membre du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie, Maxime Leonet exerce un 2^{ème} mandat en tant que Bourgmestre de la Commune de Daverdisse. Petite commune forestière de la Province de Luxembourg, il a à cœur de s'investir dans toutes les thématiques liées à la forêt et plus particulièrement à la gestion de celle-ci. Il représente les communes forestières de Wallonie dans de nombreuses réunions avec le Département Nature et Forêts et la Confédération belge du Bois. Il est un véritable porte-parole des difficultés rencontrées par les élus locaux propriétaires de forêts.

QUELLE ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES COUPES EN FORÊT ?

13h30



14h15

Quelle bonne idée dans ce colloque d'aborder la gestion forestière privée sous l'angle de son « acceptabilité sociale » ! Cela suggère que l'exploitant forestier témoigne aussi de l'intérêt pour les habitants et pour leur lieu de vie. Il s'agit bien de concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales et non de les opposer. Malheureusement, et l'exemple présenté ici le montrera, l'attention portée au territoire et à ses habitants est encore loin d'être la règle. Au-delà du bouleversement paysager que constituent les coupes rases ce sont aussi les voies communales qui sont fortement dégradées par certaines exploitations en forêt privée. Quand propriétaire, gestionnaire, exploitants et transporteurs sont extérieurs au territoire faut-il se résigner à ce que la gestion forestière soit perçue comme une économie de prédation ?



Corinne DÉMOTIER-AROQ

Maire de Germaine et Vice-présidente du
Parc Naturel Régional de la Montagne de
Reims



Diplômée de géographie, c'est tout naturellement que Corinne Démotier-Aroq devient enseignante d'histoire et de géographie à l'ESPE -IUFM de Reims à partir de 1996. Très vite elle a commencé à s'intéresser à la vie politique locale en présidant le comité de pilotage « Forêt d'exception et forêts domaniales » de la Montagne de Reims. Maire de la commune de Germaine depuis 2008 et Vice-présidente du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims depuis 2014, Corinne Démotier-Aroq est forte d'une certaine expérience en matière de concertation forestière.

ÉCOLOGIE ET GESTION FORESTIÈRE ; OÙ PLACER LE CURSEUR ?

14h15



15h00

Couvrant 23 % de la surface de la région Ile-de-France, les forêts constituent un élément essentiel du cadre de vie pour les 12 millions d'habitants. Considérées comme des lieux de ressourcement et des espaces naturels relictuels, leur gestion est jugée à l'aune de sa discrétion. Depuis l'émergence des loisirs en forêt, au milieu du XIX^e siècle, les coupes rases sont considérées comme des actes peu respectueux du lieu par le grand public. Et ce bien que, par cette pratique, le gestionnaire forestier entend perpétuer les faciès forestiers et assurer la pérennité de la forêt telle que nous l'avons hérité. Aussi, la gestion en futaie irrégulière s'est imposée dans ce contexte particulier. Elle est en effet supposée davantage compatible avec les attentes des usagers et riverains. Ce changement de paradigme génère néanmoins d'autres interrogations de la part du gestionnaire.



Frederik VAES

Directeur du département Forêt à Bruxelles environnement



Frederic Vaes, est responsable de la gestion de la partie bruxelloise de la forêt de Soignes et de plusieurs complexes forestiers de la région de Bruxelles-Capitale. L'un de ses objectifs est de faire de la forêt de Soignes une forêt sociale où seront satisfaites toutes les fonctions reconnues au massif : écologique (conservation de la nature), paysagère, récréative et éducative. Créé en 1989, Bruxelles Environnement est l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale.

Site <https://environnement.brussels/> Tel +32 (0)2 775 75 75 Mail info@environnement.irisnet.be



Sylvain DUCROUX

Directeur territorial adjoint Seine-Nord



Depuis plus de quinze ans, Sylvain Ducroux gère aux abords de Paris des forêts porteuses d'enjeu considérables : témoignages de pratiques rurales, anciennes chasses royales chargées d'histoire, lieux touristiques, espace de ressourcement, ces forêts apparaissent aussi comme de formidables réservoirs de biodiversité, tout en étant productives. À la croisée de ces enjeux, il a développé une expertise pour répondre au mieux aux attentes parfois contradictoires de nos concitoyens, en préservant ce patrimoine commun. La direction territoriale Seine-Nord de l'Office national des forêts couvre trois régions : Ile-de-France, Hauts-de-France et Normandie.

Site <http://www.onf.fr/> Tel +33 (0) 1 60 74 92 40 Mail dt.seine-nord@onf.fr

ÉCOLOGIE ET GESTION FORESTIÈRE ; OÙ PLACER LE CURSEUR ?

14h15



15h00

C'est bien comme cela qu'il faut aborder la question forestière en France. Derrière ce nous il y a la Nation toute entière. Du choix collectif de ce que l'on veut, dépendra la façon d'y arriver et donc la gestion forestière. Il faut bien prendre en compte les diversités forestières françaises. Les attentes vis-à-vis de la forêt publique sont différentes et significativement plus fortes que celles concernant la forêt privée (par ex accueil du public, innovations forestières, anticipations-test sur le terrain de l'adaptation au Changement Climatique), la forêt du nord, en conditions plus favorables est différente de celle du sud avec pour chacune des enjeux et des attentes propres.

Sur le fond FNE veut une forêt résiliente dans le long terme dont la gestion soit réellement multifonctionnelle sans ségrégation géographique des fonctions ; une forêt contribuant à la transition écologique via le bois s'appuyant sur la biodiversité par ailleurs enjeu en soi et socle de toutes les fonctions. Pour la forêt publique elle demande une gestion en bien commun associant la société à tous les niveaux, s'appuyant sur un service public d'état unique pour toutes les forêts et assurant la solidarité financière entre les territoires.



Hervé LE BOULER

Responsable du réseau forêt chez
France Nature Environnement,
Conseiller du Conseil Economique,
Social et Environnemental et Vice-
Président de PEFC France.



Durant plus de trente ans, Hervé Le Bouler dirigera le Conservatoire National de la Biodiversité Forestière, et deviens alors un spécialiste des ressources génétiques des forêts scrutant ainsi les répercussions des changements climatiques sur ces milieux si particuliers. Forestier et responsable des questions liées à la forêt pour France Nature environnement (fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement), il est aujourd'hui également membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), de l'assemblée consultative, au titre de la protection de la nature et de l'environnement, vice-président de PEFC France et membre de PEFC international.

FAUT-IL SE PRIVER D'UNE RESSOURCE LOCALE RÉPONDANT AUX ENJEUX SOCIÉTAUX EN CONSTRUCTION ET ÉNERGIE ? COMMENT MIEUX CONNECTER LE MATÉRIAU BOIS QUE L'ON UTILISE ET LA GESTION DES FORÊTS POUR PRODUIRE CE BOIS ? LA FUTAIE IRRÉGULIÈRE EST-ELLE VRAIMENT LA SOLUTION À TOUS LES PROBLÈMES ? LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE EST-ELLE LE FRUIT OU LA VICTIME DE LA GESTION FORESTIÈRE ?

Animé par Denis CHEISSOUX

Denis Cheissoux, est un journaliste et présentateur de radio français né à Bourg-la-Reine, spécialisé dans les questions d'environnement. Sur France Inter, il présente depuis 1988 CO2 mon amour, émission de radio traitant des sujets de l'environnement. Il est nommé en 2006 et pour une durée de quatre ans, président de la commission spécialisée de terminologie et de néologie en matière d'environnement.



Avec la participation de : Mario ST-LAURENT, Hervé LE BOULER, Pascal TRIBOULOT, Frederik VAES, Kris VERHEYEN, Antoine d'AMÉCOURT, Paul-Emmanuel HUET



Antoine d'AMÉCOURT

Président du Centre National de la Propriété Forestière, de Forestiers Privés de France et maire d'Avoise

Président du Centre National de la Propriété Forestière depuis 2014, Antoine d'Amécourt est particulièrement impliqué dans les organisations forestières ; Centres d'Etudes Techniques et Economiques Forestières, Institut pour le Développement Forestier et Syndicat Forestier. Egalement maire de la commune d'Avoise, il est agriculteur, sylviculteur et gérant de groupements forestiers familiaux depuis 1993.

Site <https://www.cnpf.fr/> Tel +33 (0)1 47 20 68 15 Mail cnpf@cnpf.fr



Paul-Emmanuel HUET

Directeur exécutif de PEFC France

Avant de rejoindre l'équipe de PEFC France, Paul-Emmanuel Huet a exercé dans le Groupe Rougier, leader des bois tropicaux certifiés africains, en tant que Directeur RSE et Communication. Grâce à son expertise en communication environnementale et sa connaissance des démarches de certifications, Paul-Emmanuel Huet développe la certification PEFC en France. Aujourd'hui pionnier de la certification forestière en France, PEFC c'est plus de 8,1 millions d'hectares de forêts certifiés, 70 000 propriétaires forestiers et 3 000 entreprises de la filière forêt-bois-papier certifiés. Ensemble, ils apportent au consommateur la garantie qu'un produit portant la marque PEFC s'inscrit dans une démarche responsable de gestion durable de la forêt.

Site <https://www.pefc-france.org/> Tel +33 (0) 1 43 46 57 15 Mail contact@pefc-france.fr

LE PROJET FORÊT PRO BOS

Forêt Pro Bos s'intéresse à l'évaluation et au renouvellement de la ressource ligneuse, en et hors forêt, indispensable à l'approvisionnement de la filière locale. Il vise également à améliorer les connaissances des usagers de la forêt et des élus locaux quant aux réels impacts de la sylviculture sur l'économie et la biodiversité. Débuté officiellement le 1^{er} octobre 2016 pour une durée de 4 ans sur l'ensemble de la zone, ce projet transfrontalier réunit 11 partenaires Français, Wallons et Flamands.

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

Feel Wood

Forêt Pro Bos

AANSPREEKPUNT PRIVAAT BEHEER – NATUUR EN BOS



L'APB-NB a pour but de participer à l'élaboration des principales politiques flamandes en matière de nature et de forêts. L'APB-NB est le maillon de la communication entre le gouvernement et les gestionnaires de sites privés et fournit un service sur mesure au gestionnaire de sites privés.

Trierstraat 67 B - 1040 Brussel / T. +32(0) 2 217 27 40 / info@privaatbeheer.be
<http://www.privaatbeheer.be/>

ASSOCIATION POUR L'AGROFORESTERIE EN WALLONIE ET À BRUXELLES ASBL



L'AWAF est une asbl ayant pour objet la promotion et le développement des techniques agroforestières. Elle fédère, représente et accompagne les acteurs de l'agroforesterie.

Rue de la Charmille 16 B - 4577 Strée (Modave) / T. : +32(0)499 16 46 10 / awafinfo@gmail.com
www.awaf.be

BOSGROEP IJZER EN LEIE



Le bosgroep est une association de/et pour les propriétaires forestiers sur un territoire délimité dans le but de réaliser les objectifs imposés par le décret sur la nature. Depuis 2007, le Bosgroep IJzer & Leie propose avec succès des conseils, des formations, etc. aux propriétaires forestiers.

PAC Het Zuid- W. Wilsonplein 2 B - 9000 Gent / T. +32 (0)9 267 78 65 / koepel@bosgroepen.be
<http://bosgroepen.be/>

CELLULE D'APPUI À LA PETITE FORÊT PRIVÉE



La CAPFP est un service de l'Office économique wallon du bois qui propose notamment des travaux groupés de reboisement pour les propriétaires de parcelles de moins de 5 ha.

Rue de la Croissance 4 B - 6900 Marche-en-Famenne / T. : +32 (0)84 46 03 58 / info@capfp.be
www.capfp.be

CENTRE POUR L'AGRONOMIE ET L'AGRO-INDUSTRIE DE LA PROVINCE DE HAINAUT ASBL



Le Carah ASBL offre un large éventail de prestations qui s'étend de la formation à l'expérimentation en passant par la gestion et le contrôle analytique. Au sein de celle-ci le service Forêt Nature Environnement s'intéresse de plus près à l'étude et aux conseils en matière de gestion durable des milieux forestiers et agricoles.

Carah Asbl (cellule Forêt-Nature-Environnement) / Rue Paul Pastur, 11 B - 7800 Ath / T. : +32(0)68 26 65 84 / a.daman@carah.be
www.carah.be

CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE



Le CNPF est un établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. Le CNPF oriente la gestion des forêts privée, informe et forme les propriétaires forestiers, étudie et accompagne la mise en place de solutions innovantes.

CNPF Hauts-de-France / 96 rue Jean Moulin F - 80000 AMIENS / T. : +33 (0) 3 22 33 52 00 / hautsdefrance@crpf.fr
<https://hautsdefrance.cnpf.fr/>

CNPF Grand Est / 41 av. du Général de Gaulle F - 57050 LE BAN SAINT-MARTIN / T. : +33 (0) 3 87 31 18 42 / grandest@crpf.fr
<https://grandest.cnpf.fr/>

HOUT INFO BOIS



HIB est un organisme d'informations techniques et de promotion valorisant le bois et son utilisation. HIB informe sur la filière forêt-bois et ses activités et met l'ensemble de ces ressources techniques sur l'ingénierie bois à disposition des professionnels du bois et les accompagne.

Rue Royale, 163 B - 1210 Bruxelles / T. + 32 (0)2 219 27 43 / info@houtinfo Bois.be

<https://houtinfo Bois.be/>

PEFC



PEFC est le leader de la certification forestière. PEFC France compte parmi ses adhérents près de 70 000 propriétaires forestiers et 3 000 entreprises de la filière forêt-bois-papier (exploitants, transformateurs, constructeurs, négociants, distributeurs, papetiers, imprimeurs, ...). Ensemble, ils apportent au consommateur la garantie qu'un produit portant la marque PEFC s'inscrit dans une démarche responsable de gestion durable de la forêt.

PEFC Hauts-de-France / 96 rue Jean Moulin F - 80000 AMIENS / T. : +33 (0) 3 22 33 52 15 / hauts-de-france@pefc-france.org

PEFC Grand Est / Complexe agricole du Mont Bernard F - 51000 Châlons-en-Champagne / T. : +33 (0) 7 84 94 43 67 /

SOCIÉTÉ ROYALE FORESTIÈRE DE BELGIQUE ASBL



SOCIÉTÉ ROYALE
FORESTIÈRE DE BELGIQUE

La SRFB s'est fixée comme objectif la promotion d'une sylviculture de qualité en forêt privée. Elle assure la formation continue des propriétaires forestiers privés et leur offre des services adaptés, basés sur son expérience de terrain et ses compétences.

Galerie du centre, bloc 2 B - bte 289 B-1000 Bruxelles / T. : +32 (0)2 223 09 01 / reboisement@srfb-kbbm.be

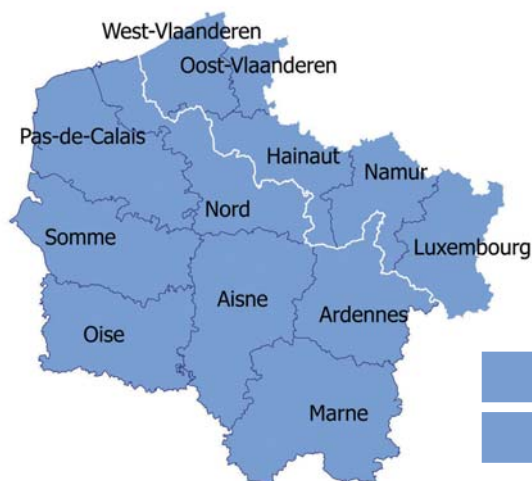
www.srfb.be



Le programme de coopération territoriale européenne INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions frontalières : les Régions Hauts-de-France et Grand Est en France ; la Wallonie, la Flandre occidentale et orientale en Belgique. Il vise à associer des compétences communes tout en valorisant les richesses de chaque région concernée, et ce, au bénéfice des populations de la zone.

COUT TOTAL : 3 522 287,82 €

FINANCEMENT FEDER : 1 937 258,25 €



62 000 KM²

10 800 000 HABITANTS

Le programme Interreg est soutenu en localement par les régions.



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional